

Bachelier en management de la logistique

HELHa La Louvière Rue de Belle-Vue 32 7100 LA LOUVIERE

Tél : +32 (0) 64 23 76 23

Fax : +32 (0) 64 23 76 33

Mail : eco.lalouviere@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

Anglais I			
Code	ECLG1B45CLA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Paméla ANCION (pamela.ancion@helha.be)		
Coefficient de pondération		60	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour objectif de donner aux étudiants les outils de base nécessaires à l'apprentissage de la langue anglaise parlée et écrite; elle se centre donc sur l'acquisition d'un vocabulaire usuel, économique et de la logistique ainsi que sur l'acquisition des principaux principes grammaticaux et de conjugaison utilisés couramment dans le monde économique.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Communiquer, écouter, informer, conseiller les acteurs tant en interne qu'en externe**
 - 2.1 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
 - 2.2 Adapter ses techniques de communication, son vocabulaire à l'interlocuteur quel qu'il soit
 - 2.3 Comprendre les attentes et besoins de son interlocuteur

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de :

- communiquer en anglais de façon fluide, structurée et claire
- utiliser le vocabulaire adéquat et appliquer les principes grammaticaux et de conjugaison usuels
- traduire, rapporter, décrire et expliquer différents contenus provenant de sources écrites et/ou orales

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECLG1B45CLAA Introduction à l'anglais des affaires

72 h / 6 C

Contenu

- Vocabulaire lié aux activités économiques et logistiques
- Application de la grammaire (les temps actifs et passifs, les propositions, les verbes modaux, les infinitifs avec et sans "to", gérondifs, pronoms relatifs, ...)
- compréhensions à la lecture et à l'audition
- stimulation d'une production orale individuelle ou en groupe

Démarches d'apprentissage

- Approche déductive, inductive, interactive, progressive, et par situation-problème
- Travail en autonomie et/ou en groupe
- Travail régulier

L'étudiant sera acteur de sa formation en langue anglaise, se donnera des objectifs à atteindre qui seront individuellement vérifiés tout au long de l'année avec bilan en fin d'année. Tout étudiant aura comme but le progrès et une amélioration de son niveau avec l'utilisation de différentes stratégies en fonction de sa situation en langue anglaise. Il sera également amené à pratiquer l'auto-évaluation.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Planning d'étude
- Evaluation continue
- Guidance personnalisée
- Questions-réponses
- Wallangues
- Tutorats
- Charte d'engagement de l'étudiant pour les activités d'apprentissage en langues étrangères année académique 2022-2023
- Service d'Aide à la Réussite (SAR) langues : sur base du test d'évaluation réalisé en début d'année, l'étudiant est tenu de participer aux heures complémentaires de SAR qui font partie intégrante de l'UE. L'enseignant titulaire peut à tout moment de l'année inscrire un étudiant à ces heures complémentaires s'il l'estime nécessaire.

Sources et références

Méthode Express Anglais, Harrap's Edition, Sheena ANDROMAQUE et D. GAUTIER ISBN 978-2-81-870568-1

Vocabulaire anglais courant, Librio n°643, Jean-Bernard Piat, ISBN 978-2-290-17019-9

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Syllabus
- Notes de cours
- Textes et documents
- Livres et manuels
- Sites internet
- Matériel audio
- Matériel didactique

4. Modalités d'évaluation

Principe

- Evaluations formatives et certificatives durant l'année ayant pour objectif de vérifier l'acquisition du vocabulaire et des principes grammaticaux indispensables à une connaissance active et pratique de la langue. Elles permettent à l'étudiant de suivre son évolution individuelle et de remédier immédiatement aux lacunes en cas de non acquisition + exercices oraux en groupes restreints.

Les étudiants « diplômables » en janvier

Pour un étudiant diplômable en janvier, les modalités d'évaluation ainsi que la matière sur laquelle il sera interrogé seront définies dans une convention spécifique, signée par l'étudiant et l'enseignant concerné.

Pondérations

	Q1	Q2	Q3
--	----	----	----

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	0	Evc	10		
Période d'évaluation	Eve	30	Exe	60	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Eve = Évaluation écrite, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur l'anglais. Exposés, instructions, explications, évaluations et autres outils pédagogiques seront partiellement voire complètement conçus en anglais.

Pondération des Activités d'Apprentissage dans l'Unité d'Enseignement

Si l'Unité d'Enseignement est constituée d'une seule Activité d'Apprentissage, la note obtenue pour l'activité d'apprentissage est reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement.

Si l'Unité d'Enseignement est constituée de plusieurs Activités d'Apprentissages :

Sauf décision contraire du jury de délibération. En cas d'échec à une Activité d'Apprentissage (AA) qui la compose, l'Unité d'enseignement ne sera pas validée. En cas d'échec à une ou plusieurs AA, la note de l'UE sera la note la plus faible des AA en échec.

Si toutes les AA ont une note supérieure ou égale à 10, alors la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

En cas de note englobante (CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), PR (note de présence), Z (zéro) ou FR (fraude)) dans une des Activités d'Apprentissage composant l'Unité d'Enseignement, cette mention sera reportée automatiquement à la note de l'Unité d'Enseignement, et ce quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE.

Aussi, la non-présentation d'une partie d'une épreuve (ex : une partie écrite et une partie orale d'un examen) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Notez que ces principes explicités en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation (première ou seconde session).

En cas de non présentation de l'examen, la matière de l'année devra être présentée à la session suivante. Aucune dispense n'est accordée entre janvier et juin ou septembre. En cas de dépôt d'un CM pour l'examen, celui-ci ne sera pas réorganisé pour l'étudiant dans la même session d'évaluation et devra donc être présenté par l'étudiant à la session d'évaluation suivante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).